



Ce texte en langage clair explique les difficultés de Jean-Claude pour se soigner et propose que les soignants viennent jusqu'à lui.

Situation imaginée par le Groupe Permanent Inégalité Santé Précarité de la CRSA, à partir de situations vécues, dans l'objectif d'améliorer l'accès aux soins urgents.

Je m'appelle Jean-Claude.

J'ai 60 ans.

Je vis et je dors dans la rue.

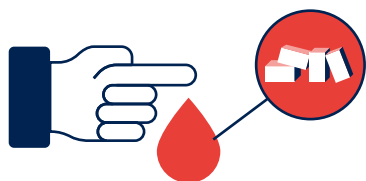


La journée, je suis accueilli dans une Maison d'Accueil de Jour (MAJ).

Je suis malade :

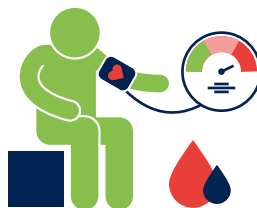
1. J'ai du diabète.

Le diabète est une maladie. C'est quand le sucre dans le sang est trop élevé.



2. J'ai de l'hypertension.

L'hypertension est une maladie. C'est quand la pression du sang est trop forte.



Avoir du diabète et de l'hypertension peut être dangereux pour la personne.

À l'occasion d'un séjour à l'hôpital, les médecins ont découvert mes deux maladies. Je n'ai pas de médecin traitant à côté de chez moi.



Voici mes besoins :



J'ai besoin d'un logement :

- pour me laver tous les jours,
- pour manger à des heures fixes.



J'ai besoin d'être suivi pour mon diabète, tous les jours.



J'ai besoin d'être suivi pour mon hypertension, tous les 3 mois.



J'ai besoin de comprendre mes 2 maladies et leurs symptômes.



J'ai besoin de trouver un médecin traitant à côté de chez moi.



J'ai besoin d'être écouté et conseillé par des médecins.



J'ai besoin d'avoir le matériel nécessaire, en cas d'urgence.

Voici mes problèmes :



- Mes droits pour me soigner et me loger doivent être toujours vérifiés et toujours renouvelés.



- Il n'y a pas de logement adapté pour moi.
- Il manque des places d'accueil pour les personnes pauvres, comme moi.



- Je ne mange pas à des heures fixes.
- Je suis isolé, je ne vois personne.



- Je n'ai pas de médecin traitant.
- Je n'ai pas de suivi de mes traitements.
- Je n'ai pas de suivi pour mon diabète.
- Je ne comprends pas bien mes 2 maladies.
- Je ne sais pas comment accéder à des centres de soins.

Voici une solution :

Développer les métiers suivants :

- infirmiers en pratiques avancées (IPA),
- assistants médicaux.

Avoir accès à un lieu d'accueil et de soins, où :

- je suis suivi régulièrement par des professionnels de santé comme des infirmiers ou des assistants médicaux,
- je suis suivi pour mes traitements et mes médicaments,
- je peux comprendre mes 2 maladies et leurs traitements,
- j'apprends à reconnaître les symptômes, en cas de danger.





Attention, pour bien répondre à mes besoins :

Ces infirmiers et assistants médicaux peuvent :



- aller vers moi, dans les lieux où je me trouve comme dans une Maison d'Accueil de Jour (MAJ),
- maintenir le contact avec moi dans la durée,
- prendre en compte mon accord pour les soins,
- m'expliquer les informations en Facile à Lire et à Comprendre (FALC),
- m'indiquer le centre de soins où je dois me rendre,
- m'aider à trouver un médecin traitant à côté de chez moi,
- faire le lien avec le médecin traitant pour bien suivre mes maladies.



Les bénéfices pour moi :

- Je pourrais avoir des soins réguliers dans un lieu fixe, proche de mes habitudes,
- Je pourrais avoir un médecin traitant pour être bien soigné pour mes maladies,
- Je pourrai me sentir écouté, compris, et valorisé,
- Je ne serai plus invisible.

